Le progrès technique générateur de gains de productivité bouleverse fondamentalement les structures productives ! A tel point que la question de l’emploi revient fréquemment sur la table [Accroche]

Le progrès technique peut se définir comme les idées nouvelles qui améliorent l’existant. La frontière avec l’innovation est très poreuse et souvent les deux notions se confondent.

Le progrès technique regroupe, au sens strict, les innovations de nature technique apportant des perfectionnements aux produits ou aux procédés de production et, au sens large, tout ce qui permet d’augmenter la productivité des facteurs de production. [Définition progrès technique]

Le progrès technique est générateur de croissance économique c’est-à-dire une hausse de la production sur une période donnée. Il améliore l’efficacité des facteurs de production. Prenons un exemple simple. Autrefois produire un mur prenait plus de temps qu’aujourd’hui. Cela est d’autant plus vrai qu’auparavant, les avancées technologiques ne permettaient pas de produire un mur efficacement avec des outils sophistiqués. Le progrès technologique et les inventions ont donc permis d’améliorer l’efficacité des facteurs de production notamment le facteur capital avec l’invention d’outils comme des truelles par exemple ou de machines plus performantes encore (bétonnières, etc.)

L’emploi, quant à lui, peut se définir économiquement parlant comme l’ensemble du travail fourni au sein d’une économie nationale, par l’ensemble de la population active qui n’est pas au chômage, autrement dit la population active occupée (thème 7 terminale économie) [définition emploi]

Il est important de distinguer emploi et travail. En économie, le travail est considéré comme une marchandise échangeable sur un marché. Ce travail a donc un prix, le salaire. L’emploi au niveau microéconomique sera le poste occupé par un salarié au sein d’une entreprise. L’offre de travail correspond alors à la demande d’emploi et inversement.

Une question apparaît et est celle de la possible corrélation que l’on pourrait observer entre l’emploi et le progrès technique. [Transition]

Les avancées technologiques, sources de gains de productivité par l’amélioration de l’efficacité des facteurs de production sont-elles génératrices de chômage ? [Problématique]

Dans une première partie nous montrerons que le progrès technique peut impacter favorablement l’emploi puis dans une seconde partie nous tenterons de montrer que le progrès technique peut aussi s’apparenter à des destructions d’emploi.